



Procès-Verbal

Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 04 Mai 2026

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e) : Mme Abtisssem HARIZA, M. Jean-Pierre HERMEL

ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE 2026/2027

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition **2026/2027** de la Coupe de France (seniors libres).

- ▶ Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- ▶ Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 juin 2026 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.
- ▶ Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2025/2026, vous devez vous inscrire en **saison 2026-2027** via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2026 (dernier délai).

Droits d'engagement : 52 Euros.

Information : Qualifiés au 7ème tour fédéral : 20 équipes. **1er tour le dimanche 23 août 2026.**

COUPES LAuRAFoot 2025-2026

Finale à Bourgoin Jallieu le dimanche 7 juin 2026 au stade Chanteraine.

DOTATIONS COUPES LAuRAFoot 2025/2026

Bonus MASCULIN

BONUS LAuRAFoot pour les équipes de Ligue appartenant à des Districts ayant une **Coupe Départementale Seniors Masculins ouverte aux Clubs Régionaux**. Sont concernés les Clubs des Districts du Cantal, de la Haute-Loire, de la Loire, de Lyon et du Rhône.

Le Bureau Plénier a validé le montant du bonus de 1500 euros versé au club de chacun de ces Districts réalisant le meilleur parcours en Coupe LAuRAFoot Seniors Masculins (sauf si celui-ci arrive en finale). En cas d'égalité, application des mêmes critères de départage que ceux du Challenge de la meilleure performance en Coupe de France.

DOTATION MASCULINE

Perdants :

- ¼ de Finale : 1000 euros
- ½ Finales : 2000 euros

Finaliste :

- 4000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipement pour le club.

Vainqueur de la finale

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 6000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipement pour le club.

DOTATION FEMININE**Perdantes**

- ½ Finales : 1000 euros

Finaliste

- 2000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueuses et encadrants) d'une valeur de 50 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

Vainqueur de la finale :

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son Club durant la saison sportive suivante.
- 3000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour 20 joueuses et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipement pour le club.

DOTATION FUTSAL**Finaliste :**

- 2000 euros
- 15 dotations « Nike » (pour 15 joueurs et encadrants) d'une valeur de 50 euros
- 1000 euros d'équipement pour le club.

Vainqueur de la finale

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 3000 euros
- 15 dotations « Nike » (pour 15 joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipement pour le club.

COUPE LAuRAFoot Masculine

- ½ finales : le dimanche 17 Mai 2026 à 14 heures 30. **Terrain T4 (Voir règlement de la compétition).**
- Port des maillots obligatoire.

COUPE LAuRAFoot Féminine

- ½ finales : le jeudi 14 mai 2026 à 14 h 30 (Ascension). **Terrain T4 (Voir règlement de la compétition).**
- Port des maillots obligatoire.

COUPE LAuRAFoot Futsal GEORGES VERNET

- Finale le samedi 13 juin 2026 à St Jean Bonnefonds (42).
- Réunion d'organisation le jeudi 21 mai 2026 à 18h00 au gymnase.

PORT D'UN BRASSARD PAR LES EDUCATEURS (Rappel)

Sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football (CRSEEF) et dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, l'obligation du port d'un brassard par les Educateurs des équipes est reconduite pour cette saison.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal), chaque Educateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc.

Ces brassards sont à prévoir par le club pour toutes ses équipes concernées.

Les Délégués mentionneront le non-port sur leur rapport.

MEILLEURES PERFORMANCES COUPES NATIONALES 2025/2026

COUPE DE FRANCE CREDIT AGRICOLE

- Meilleur club de Ligue : FC ST CYR COLLONGES (79 points). Remis le mercredi 29 avril au siège du Club. Remerciements pour votre accueil.
- Meilleur club de District : SS ALLINGES (52 points). Remise lors de l'AG du District 74.

COUPE DE FRANCE FEMININE

- Meilleur club : FC RIORGES (53 points). Remis le 27 mars.

COUPE GAMBARDILLA CREDIT AGRICOLE

- Meilleur club de Ligue : FC BOURGOIN JALLIEU. Remis le 9 avril à Bourgoin Jallieu.
- Meilleur club de District : AS DOMERAT remis le 27 mars

FINALE REGIONALE FESTIVAL FOOT U13 PITCH à FEURS

Remerciements à la Ville de FEURS, à l'US FEURS et à la direction du collège pour le prêt des installations, pour l'organisation ainsi que pour leur accueil.

Clubs Qualifiés pour les finales :

Garçons :

FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS. Chef de délégation : M. Stéphane POUZOLS

Filles :

AS ST ETIENNE. Chef de délégation : Mme Stéphanie PERENNOU

OL LYONNES. Chef de délégation : Mme Stéphanie GILLY

AS ST PRIEST. Chef de délégation : Mme Mathilde RIBOULET.

Visio pour les chefs de délégation le Jeudi 21 Mai 2026 de 18h00 à 19h00.

Le président de la commission,

La secrétaire de séance,

Pierre LONGERE

Abtisse HARIZA